

titre d'Épouse du Seigneur pour me consoler ; car il m'aurait semblé naturel de me livrer au chagrin, si j'avais été comme autrefois petite mondaine. Mais, je saisis une si bonne occasion de m'enrichir pour le ciel, m'entretenant dans la douce pensée que, par mes vœux de religion, j'étais liée pour toujours à Jésus et qu'aucune infirmité ne pouvait désormais me ravir mon noble titre d'Épouse du Roi des Cieux ; alors, par là-même, transportée de joie, je répétais de tout cœur à mon Dieu ce que je lui chantais au beau jour de ma profession :

C'est Lui que j'ai vu dès l'aurore,  
C'est Lui que j'ai toujours aimé,  
C'est en Lui que j'espère encore,  
En Lui mon cœur s'est abîmé !

et puisque mon Divin Époux m'avait donné pour dot sa croix, je lui demandai de la porter, sinon gaiement, du moins courageusement.

Je dois vous laisser savoir, maintenant, qu'un corset-appareil du poids de plusieurs livres qui, jadis, m'avait sou tenue pendant plus d'un an, était insuffisant à me tenir droite cette fois-ci, et m'épuisait sensiblement. Je n'avais plus de position permanente ; j'étais sans nul doute dans un état à faire pitié, je crois. C'est alors que mes bonnes Mères eurent l'heureuse inspiration de faire une neuvaine, mais cette fois en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, ce qui ne pouvait contrarier, ce me semble, ma bonne Mère Protectrice sainte Anne, vu que la gloire de l'une rejaillit sur l'autre : la preuve en est dans le résultat heureux que je vous ferai connaître dans quelques instants.

Au troisième jour de la neuvaine, mes douleurs augmentèrent. Cependant je n'avais garde de perdre confiance, sachant par expérience que les grandes douleurs précèdent ordinairement les grands miracles. Je comptais donc sur le terme de cette neuvaine, qui devait m'apporter ou une entière